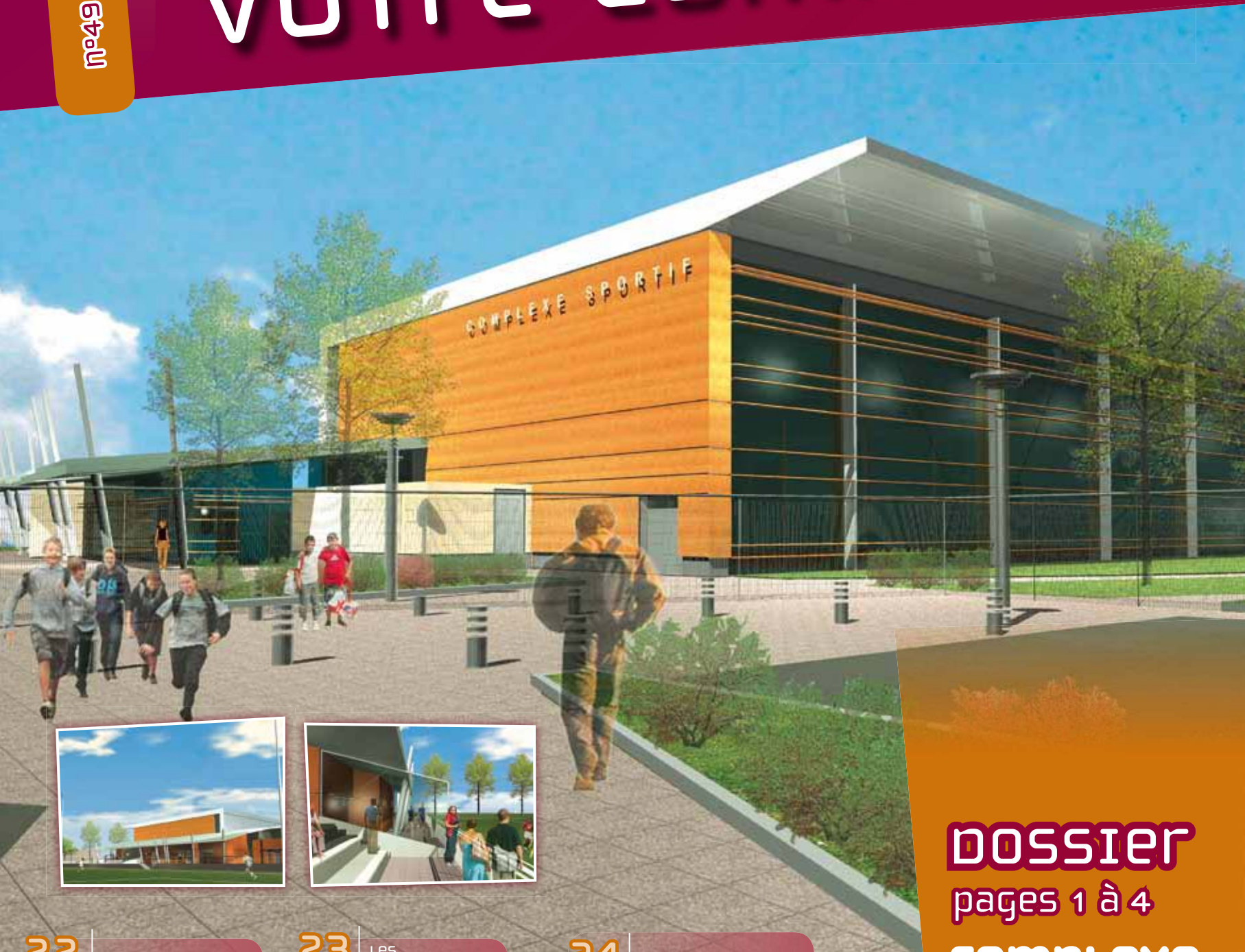


SAÔNE

VOTRE COMMUNE



22

HECKENDALHEIM

40 ans de jumelage

23

Les

seniors en vacances

24

maintenant

Le périscolaire c'est la mairie

DOSSIER
pages 1 à 4

COMPLEXE SPORTIF

Sommaire

L'éditorial



Alain VIENNET > Maire de Saône

DOSSIER :
COMPLEXE SPORTIF 1 > 4
FLEURISSEMENT 5
CINÉMA : C'EST REPARTI ! 5
FÊTE DE L'AFRIQUE 6
ÉCOLES : LES EFFECTIFS 7
FEUX D'ARTIFICES 7
LE BILAN SUR LA CRÈCHE 7
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ... 8 > 11
AGENDA 12
APRÈS-MIDI CONTES 12
UNE FAMILLE, UNE MÉDAILLE ... 12
JUMELAGE : PITEGLIO 13
ENDURO DU PLATEAU 13
LES GESTES VERTS 14
ÉTAT CIVIL 14
39-45 EN FRANCHE-COMTÉ 15
11 NOVEMBRE 92^e ANNIVERSAIRE 16
8 MAI 65^e ANNIVERSAIRE ... 16 > 17
LES RECETTES 17
TRAVAUX DANS LA COMMUNE ... 18
AIRE DE LOISIRS DE PÉNEVAL ... 19
QUARTIER DU HAMEAU 20
RUE DE LA POSTE 21
RÉNOVATION DE LA MATERNELLE 21
40 ANS DE JUMELAGE 22
SENIORS EN VACANCES 23
ÉCHANGE SCOLAIRE 23
EN PLEIN JOUR 23
PÉRISCOLAIRE 24
20^e RAID SUISSE-PARIS 24
OUTO : MINE DE RIEN 25
FESTIFANFARES 25

Chères Saônoises, Chers Saônois,

La période hivernale, arrivée subitement avec les premiers flocons courant novembre, annonce une fin d'année toute proche. Ce deuxième semestre pas tout à fait terminé, aura été marqué par un travail conséquent de l'ensemble du personnel et de l'équipe municipale qui m'entourent.

La reprise en régie du périscolaire et de l'accueil de loisirs décidée à l'unanimité par le Conseil municipal, à compter du 1^{er} septembre, était absolument nécessaire afin de pouvoir préserver ce service à la population et le maintien des emplois auxquels l'ensemble de l'équipe municipale a toujours été très attachée. Notre collectivité compte désormais à ce jour **12 nouveaux agents** parfaitement intégrés au sein de l'ensemble du personnel communal. Il est vrai que le mode de fonctionnement, les règles et les conditions d'accès ont considérablement changé. L'accueil du matin s'effectue à présent sur le site où l'enfant est scolarisé. La gratuité de cette plage horaire et le programme pédagogique mis en place avec l'équipe d'encadrement, apportent à la plus grande partie des utilisateurs une entière satisfaction et permet un rythme agréable et apprécié par les enfants.

Les projets d'équipement que nous défendons et menons collectivement avancent, même si les procédures administratives restent lourdes.

À l'issue du jury de concours pour le choix du maître d'œuvre du **plateau sportif**, le cabinet 2BR a été retenu. L'avant-projet sommaire de ce complexe a été validé et présenté à la population, aux associations et aux clubs lors de la réunion publique du 15 octobre 2010. Vous êtes nombreux à avoir participé à cette présentation et l'intérêt que vous avez porté à cet équipement sportif montre bien la nécessité de doter notre ville d'équipements à la hauteur de vos attentes.

Le programme d'un **nouveau groupe scolaire** sur le site de la mairie est arrêté. Le maître d'œuvre qui conduira cette opération sera choisi dès la mi-janvier 2011. La volonté étant de respecter l'objectif que nous nous sommes fixé à savoir d'accueillir à la rentrée de septembre 2013 l'ensemble des écoliers sur un seul site.

Les **travaux de voirie** finalisés cet automne, rue de la Poste et quartier du Hameau permettent la continuité de la restructuration de nos lotissements et la poursuite des aménagements du centre bourg aux normes actuelles.

L'année 2011 verra le démarrage de **gros travaux d'assainissement** rues du Marais et de la Fontaine avec la mise en séparatif des eaux pluviales et des eaux usées, ce qui complétera notre schéma d'ensemble, confortera nos démarches écologiques et anticipera la restructuration complète de ce quartier.

Depuis quelques mois, l'abandon de la maison MENETRIER par les associations qui l'occupaient, pour être relogées dans de nouveaux locaux communaux, permettra prochainement sa déconstruction. Ceci annoncera la réalisation d'une **nouvelle salle polyvalente** au centre.

La trilogie culturelle et la première édition d'**En plein jour** mises en place à l'Outo ont remporté un vif succès auprès de l'ensemble de la population. Une participation forte des villageois voisins pour rencontrer des artistes et des œuvres d'une grande qualité et le relais médiatique régional de ces différents événements, nous encouragent à poursuivre dans ce sens afin de faciliter l'accès de tous à la culture.

Dans ces périodes plus ou moins moroses, où des restrictions budgétaires s'annoncent, où le retour au plein emploi se fait malheureusement attendre, le Conseil municipal se veut optimiste et ambitieux en faisant les meilleurs choix et en gardant toujours à l'esprit la volonté d'offrir le meilleur service à chacune et chacun d'entre vous. Cet optimisme et ce dynamisme à défendre et mettre en place ces nombreux projets, contribuent à renforcer encore un peu plus l'attrait de notre commune et à conforter notre **rôle de bourg centre au sein de l'agglomération**.

J'espère que ce nouveau numéro de « Saône votre commune », vous apportera toutes les informations attendues, et vous assure que l'équipe municipale et moi-même restons quotidiennement à votre écoute. Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une très bonne année 2011, année de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Bien à vous, Alain Viennet



Le complexe sportif

un projet attendu et nécessaire pour Saône ET TOUT UN SECTEUR

C'était l'un des enjeux du programme de l'équipe municipale que de faire aboutir le projet de réalisation d'un complexe sportif.

Initié par la municipalité précédente, c'est en 2009 qu'ont débuté les premières démarches.

Le choix de l'assistant à la maîtrise d'ouvrage s'est porté, en octobre 2009 sur la Soderec. Celle-ci a coordonné l'élaboration du programme (approuvé en décembre 2009), puis organisé le choix de l'équipe d'architectes 2BR (approuvé en juillet 2010).

Le projet présenté aujourd'hui est le résultat de l'avant-projet sommaire approuvé en conseil municipal le 28 septembre 2010.

ÉQUIPES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Assistant au Maître d'ouvrage
LA SODEREC

Rue François Charrière - 25000 Besançon

Architecte Maître d'œuvre
Agence 2BR

582 allée de la Sauvegarde - 69009 Lyon

**Montant global
de l'opération :
4 millions d'euros
en 4 tranches**

financements attendus : 900 000 €

fonds libres : 400 000 €

emprunt : 2 700 000 €



Le complexe sportif

programmation des équipements

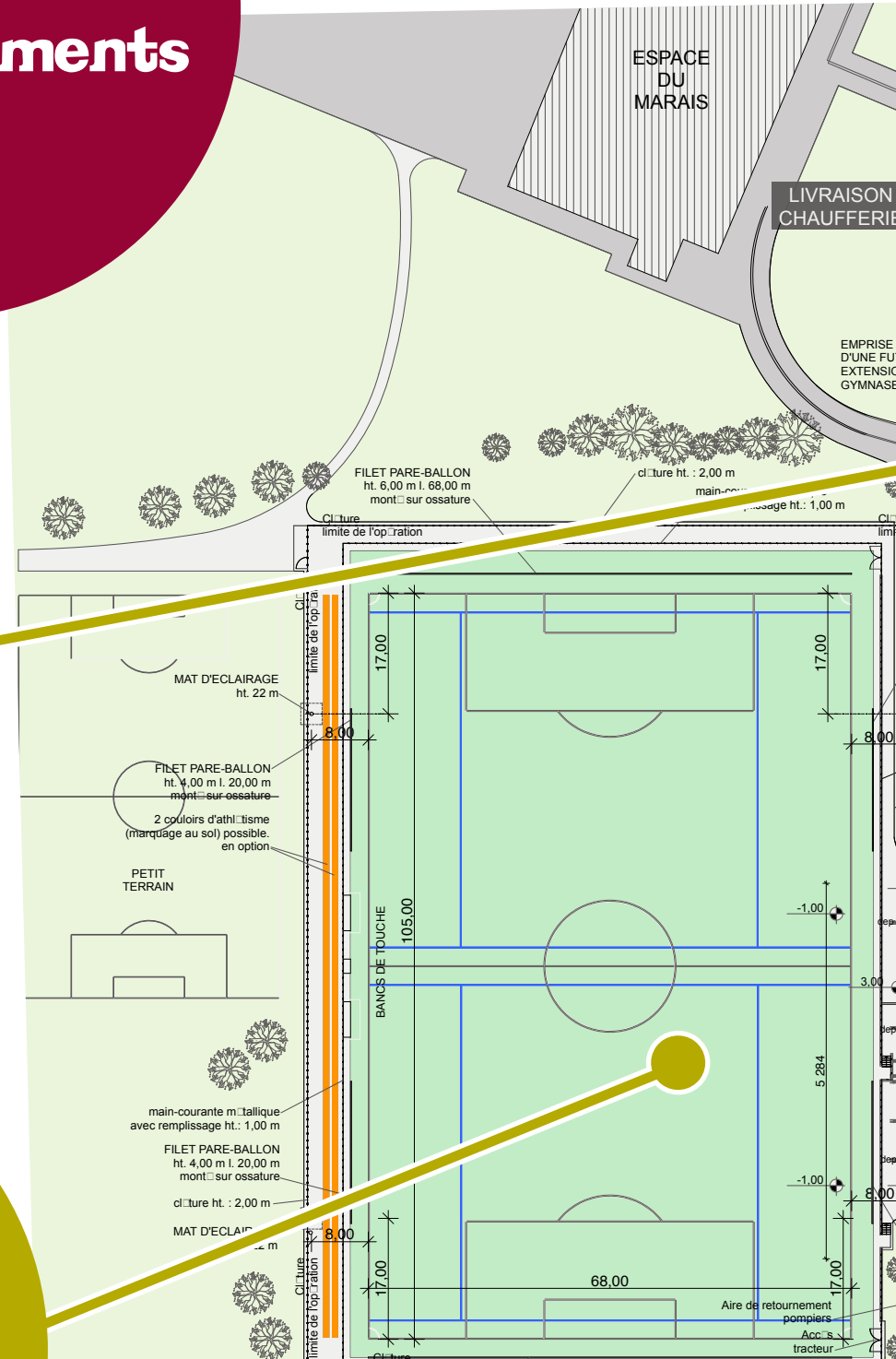
une chaufferie bois avec réseau de chaleur

Celle-ci permettra de chauffer le nouveau gymnase, celui existant et l'Espace du Marais.

Ainsi, la commune profite de cet investissement pour réduire sa consommation d'énergies fossiles.

un terrain de football en gazon synthétique avec éclairage aux normes de classement niveau 5, clôturé

Dimensions : 105 x 68 mètres, soit 7140 m² avec zone de dégagement. Bancs de touche abrités pour chaque équipe et pour les officiels.



PLANNING

dépôt du permis de construire
demandes de subvention

oct.-nov. 2010

consultation
des entreprises

fév.-mars. 2011

un logement de gardien

Celui-ci permettra une ouverture et une gestion du site en toute sécurité.



un gymnase multisports

Dimensions globales : 49 x 51,76 mètres. Il comprendra une **salle de sports collectifs** avec aire de jeu homologuée pour toutes les disciplines (44 x 24 mètres), **trois salles d'activités** avec leurs locaux de rangement, **six vestiaires/sanitaires**, **une infirmerie** et les locaux techniques associés.

Des équipements dédiés au football

Le gymnase abritera les locaux dédiés au terrain de football dans le respect des normes de compétition, **des vestiaires/sanitaires** pour les arbitres et chaque équipe, une **tribune extérieure** abritée de 60 places assises et individualisées, **des sanitaires** pour le public.

démarrage des travaux du terrain de football

mai 2011

démarrage des travaux gymnase et chaufferie bois

sept. 2011

24 mois de travaux

été 2013

réception et inauguration

Le gymnase

équipements intérieurs

salle de sports collectifs
dimensions globales:
1351 m²
avec rangement
dédié et vestiaires/
sanitaires

mur d'escalade
de niveau départemental
9 mètres de hauteur
22 mètres de longueur
un emplacement réservé
pour des gradins
amovibles

locaux d'accueil
comprenant
deux halls d'accueil
distincts
pour le public et
les joueurs

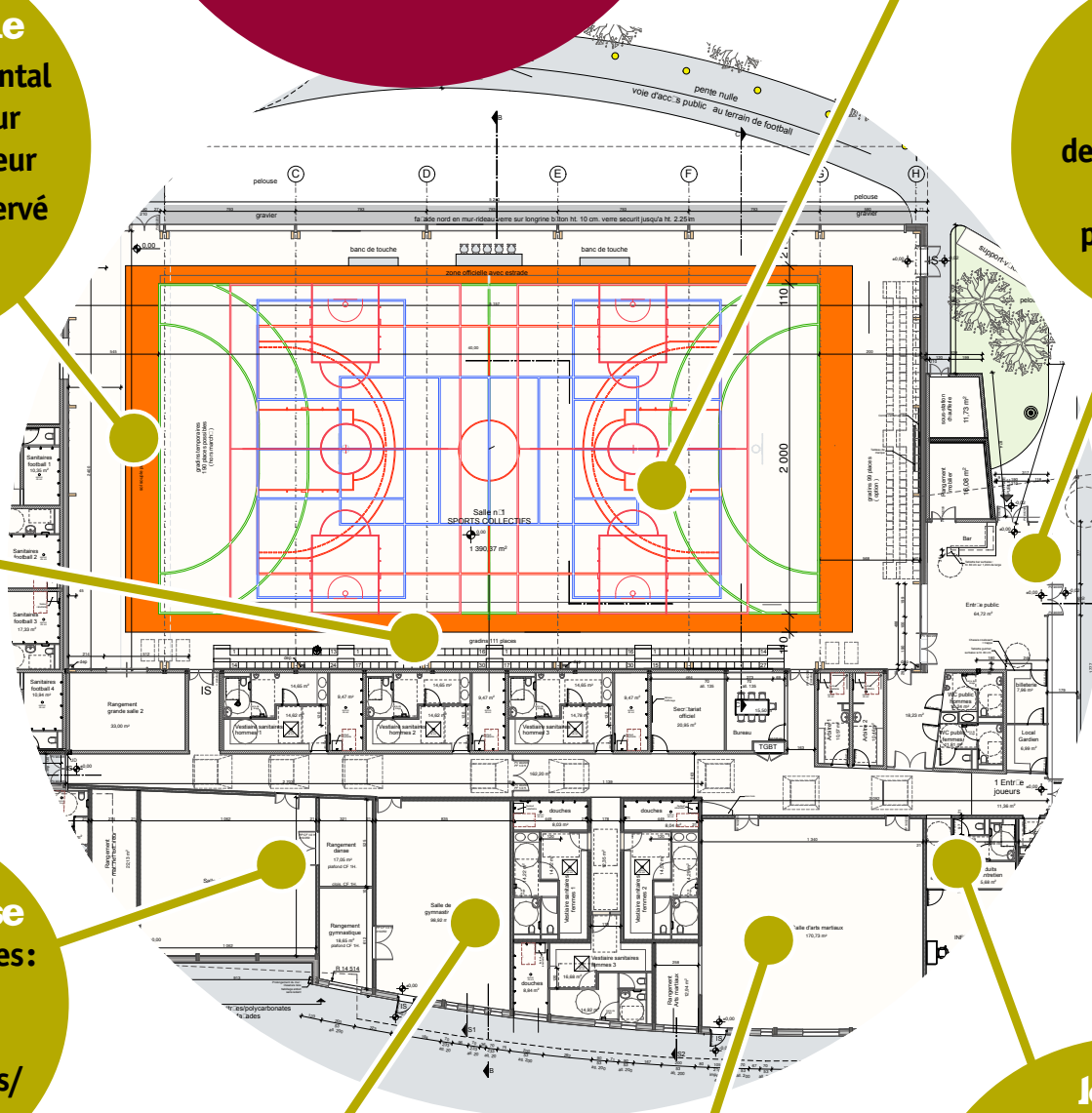
gradins
fixes le long
de l'aire de jeu,
face au banc
de touche

salle de danse
dimensions globales:
104 m²
avec rangement
dédié et vestiaires/
sanitaires

salle de gym
dimensions globales:
100 m²
avec rangement
dédié et vestiaires/
sanitaires

**salle d'arts
martiaux**
dimensions globales:
170 m²
avec rangement
dédié et vestiaires/
sanitaires

**locaux
administratifs et
techniques**
comprenant un local
antidopage, des
vestiaires/sanitaires pour
les arbitres, un local
gardien et un espace
secrétariat





Le fleurissement récompensé

Pour la huitième année consécutive, Philippe Lantuejoul, adjoint au maire, responsable de la Commission Patrimoine-Environnement chargée du fleurissement, avait convié les habitants à l'Espace du Marais pour visionner un diaporama suivi de la remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Après avoir accueilli chaleureusement le public, le maire, Alain Viennet, a tenu à féliciter toutes les personnes qui ne ménagent pas leurs efforts toute l'année pour embellir les abords de leur propriété, par des compositions florales de choix et de qualité. Il a rendu un hommage appuyé aux employés municipaux pour leur imagination et leur créativité. Comme chaque année, ils se sont activés au fleurissement du bourg pour lui donner une jolie parure estivale. Il a aussi, vivement remercié Pierre PEYRARD, pour sa contribution et le montage du diaporama. Cette année la commission Patrimoine-Environnement a impulsé un nouveau thème sur « Les animaux du Marais », avec l'intégration dans différents masifs du village, des sangliers, chevreuils, hérons, grenouilles et libellules. Des nichoirs ont été installés au rond-point de l'entrée du village et dans nos écoles. Le fleurissement communal composé de **52 variétés** a nécessité la plantation de plus de **6000 plants**, dont 2000 proviennent de serres des ateliers municipaux. Le choix des plantations, leur disposition, le mariage des couleurs sont étudiés avec soin dès les premiers jours du printemps. Tout ce travail demande beaucoup d'investissement.

Malgré les aléas d'une météo capricieuse, toutes sortes de fleurs aux multiples couleurs, ont agrémenté les fenêtres, balcons, vasques, suspensions ou massifs, pour rendre notre village encore plus attrayant. Une petite animation sympathique, à partir d'un questionnaire de connaissances générales, avait complété cette soirée. Les personnes qui ont trouvé les bonnes réponses ont été récompensées par une plante gentiment offerte par Monsieur Patrick Boichard, horticulteur et fournisseur des plants pour la commune.

Pour le jury qui a sillonné les rues du village au cours de l'été, afin de réaliser les prises de vues, les critères de sélection sont toujours les mêmes : l'aspect général, la diversité des compositions florales et l'état d'entretien.

Pour l'année 2010, les lauréats du concours sont :

- Mme Gilberte Jillard, 4 rue de la Mairie,
- Mme Renée Marchand, 4 rue de la Mairie,
- M. et Mme Yves Clinquant, 22 rue du Pied de Roche,
- M. et Mme Louis Petitjean, Route de Gennes,
- M. et Mme Michel Rognon, 4 rue des Ronces,
- M. et Mme Louis Pugin, 18 avenue de la Gare.

Ils ont été récompensés par un coffret de bouteilles de vin de la région, toutes nos félicitations.

Convivialité, détente, gaieté, telle était l'ambiance dans laquelle s'est déroulée cette rencontre à la fois toute simple et très amicale qui permet ainsi de saluer la générosité de ceux qui se dévouent souvent dans l'anonymat.

En dehors des efforts de la municipalité, le fleurissement reste bien l'affaire de tous les passionnés de fleurs.

Le verre de l'amitié, offert par la municipalité, a conclu cette agréable et sympathique cérémonie.



Le cinéma, c'est reparti !

La convention 2010-2011 a été signée et c'est donc avec plaisir que la Commission Animations sera présente à l'Espace du Marais pour les séances mensuelles de cinéma, à 17h pour le Jeune Public et à 20h pour les adultes. Le bilan de la saison passée reste positif puisque la moyenne des spectateurs par séance est de 23. Les films qui ont attiré le plus des spectateurs sont : « Arthur et la vengeance de Malthazard » et « Là Haut » pour les enfants ; pour ce qui est des films présentés en soirée, « Le Petit Nicolas » et « Océans » ont remporté un franc succès. Malheureusement, nous avons dû annuler deux séances à 20h, le nombre de spectateurs requis n'étant, hélas pas atteint. La Commission Animations souhaite que les films présentés pour l'année à venir rencontrent un vif succès à l'image de « Des Hommes et des Dieux » diffusé mercredi 27 octobre 2010, 70 spectateurs ayant fait le déplacement à l'Espace du Marais.

A bientôt donc à l'Espace du Marais pour de nouvelles soirées cinématographiques !

fête de l'Afrique

Le 4 septembre, c'était la 6^e édition de la fête de l'Afrique à Saône...

Djembés et kora, yassa de poulet et bisap, 30°, 43 ONG, des visiteurs venus de la région mais aussi de Suisse, d'Alsace, de Bourgogne, de la région parisienne... Mais aussi du Mali, du Niger, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Maroc, d'Algérie, de Mauritanie... Une multitude de projets, des échanges, des engagements, des spectacles, du bénévolat...

Cette fête, organisée par les comités locaux de LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde) de Montfaucon, Morre et Saône devient un réel événement pour Saône.



Pourquoi cette journée consacrée à l'Afrique ?

Le 12 février 2005, dans un communiqué de presse, le PAM (Programme Alimentaire Mondial) faisait la constatation suivante :

«Alors que 22 millions de personnes manquent désespérément de nourriture en Afrique, le PAM a aujourd'hui appelé le monde à réagir à la faim qui sévit sur le continent avec le dévouement et la compassion dont il a récemment fait preuve à l'égard des rescapés du tsunami dans l'océan Indien».

Les dons pour les opérations du PAM en Afrique ont chuté de 21 % en janvier 2005, pour se situer à 24 millions de dollars des États-Unis, contre 29 millions de dollars au premier mois de l'année 2004. Dans l'ensemble, les contributions aux activités du PAM en Afrique ont représenté tout juste 8% du total reçu par l'institution, contre 20% en janvier 2004.

«En réagissant avec autant de vigueur au tsunami, le monde a admirablement montré combien il se souciait du sort de millions de personnes confrontées à d'indicibles souffrances», a déclaré le Directeur exécutif du PAM, James Morris. «Le défi est maintenant d'éviter qu'un "effet tsunami" se propage en Afrique, en retranchant des fonds des opérations qui sont menées sur le continent et faisant des victimes soudanaises, angolaises et libériennes.»

Cependant l'effet tsunami persiste et dure !

Alors nous devons continuer à communiquer, à dénoncer, à annoncer tout ce qui se fait ou ne se fait pas sur le continent africain.

C'est pourquoi les comités locaux de LACIM nommés ci-dessus, poursuivent leur action et sont déjà sur le pont pour préparer la 7^e édition de la fête de l'Afrique qui aura lieu le 3 septembre 2011.

Nous sommes encouragés par la masse de visiteurs, par les témoignages, mais aussi par l'investissement des multiples ONG qui se succèdent à Saône, année après année. Déjà 88 sont venues depuis la 1^{re} édition. Chaque année nous accueillons de nouvelles ONG, mais sommes heureux aussi de la fidélité des autres.

Les encouragements viennent aussi de nos financeurs. En effet, nous saluons l'aide des trois municipalités de Montfaucon, Morre, et Saône : aide financière mais aussi matérielle et humaine (investissement des employés municipaux par exemple), l'aide du Conseil régional, du Conseil général, de la mairie de Besançon, des sponsors et annonceurs, sans qui rien ne serait possible.

Cette journée de communication et d'investissement humanitaire se doit d'être aussi une fête. C'est ainsi que le comité d'organisation le souhaite. Cette journée est joyeuse et permet de découvrir la culture africaine sous différents angles. Non seulement la musique avec les groupes qui nous rejoignent ce jour-là, mais aussi parfois des écrivains, des spécialistes du cinéma africain (APACA), des peintres africains et régionaux, des créatrices de mode africaine, des médecins, des économistes...



Impossible de parler de la fête de l'Afrique sans évoquer le travail remarquable des bénévoles qui travaillent sans compter leurs heures et leur fatigue. Qu'ils soient tous remerciés !

Et maintenant que se passe-t-il ?

Le comité d'organisation, comme annoncé précédemment est déjà au travail. Les demandes de subvention sont en cours, la recherche d'artistes débute, les contacts avec les sponsors sont activés, de même que les contacts avec les graphistes, imprimeurs et autres... Le comité cogite sur l'organisation de cette 7^e édition pour lui donner du nouveau, pour lui garder aussi son côté à la fois populaire et découverte d'un autre monde. La fédération de nos efforts, à travers l'union des trois comités locaux de LACIM (peut-être bientôt quatre) nous permet un pas de plus vers, certes la réalisation de cette journée, mais aussi vers la réalisation de projets communs sur le territoire africain. Il s'agit là d'une conséquence possible de la fête de l'Afrique, à savoir envisager des unions entre associations pour être plus fort face à la pauvreté.

Le 4 septembre 2010, des contacts ont été établis entre l'association « Cousins du Monde » et « LACIM », afin de nous unir pour travailler ensemble sur des projets communs.

Ce que nous pouvons espérer....

C'est qu'à la lecture de ce texte des habitants de Montfaucon, Morre, Saône ou d'ailleurs aient envie de nous rejoindre pour 1 heure, 1 jour ou plus pour nous aider, nous éclairer, nous donner des idées nouvelles !

Contactez-nous !

lacim.saone@free.fr
www.fetedelafrique.fr

dap dap

L'aire DE LOISIRS DE péneval



L'aire de loisirs de Péneval est ouverte ! Vous êtes tous invités, petits et grands, à aller passer de bons moments dans cet espace aménagé pour la détente et la convivialité. Le projet initial d'installation, confié à l'ONF (Office National des Forêts), a été étoffé aussitôt pour répondre à la demande de quelques jeunes pratiquants de l'acrobatie en vélo BMX sur bosses et pour améliorer le parcours vélo VTT proche, mis en place et entretenu depuis quelques années par une association sportive du collège.



Emplacement. L'aire est située au sud-ouest du village, à l'entrée de la forêt, le long du chemin de Péneval qui prolonge la rue des genévriers, dans la pointe délimitée par ce chemin et celui qui longe la voie ferrée. Un petit parking a été aménagé pour les voitures (rappel : vitesse limitée à 30 km/h et priorité aux piétons et vélos sur le chemin de Péneval), à pied, en vélo, en rollers... Les bosses BMX ont été aménagées au fond de l'aire et le parcours VTT se trouve sur sa bordure ouest, en direction de la voie ferrée.

Description. Sa genèse même explique sa composition en trois parties bien séparées spatialement :

L'espace de loisirs lui-même a été **composé et réalisé par l'ONF**. Il est destiné aux familles pour se distraire, faire jouer les enfants, pratiquer un peu d'exercice ou discuter entre amis autour d'un barbecue. On y trouve un petit terrain d'exercice en sable, des bancs, des tables, des aménagements pour faire des grillades, un labyrinthe végétal et une superbe petite maison perchée dans un arbre.

L'ONF a également aménagé le **parcours VTT de 1200 m** conçu et mis en place par une association sportive du collège. Des panneaux le limitent et signalent les niveaux de difficulté. Il est librement ouvert à tous avec évidemment la prudence qui s'impose dans cette pratique.

Les **bosses BMX** ont été entièrement conçues et réalisées par quelques jeunes de la commune accueillis par l'AMICALE afin qu'ils soient organisés en association. Il faut saluer aussi l'aide bénévole qu'ils ont pu mobiliser (parents, responsables de l'AMICALE, entrepreneurs) ainsi que celle de l'ONF. Leur action est exemplaire et le résultat remarquable, il serait particulièrement scandaleux que les installations soient occupées par d'autres et dégradées. L'utilisation de ces installations est strictement réservée aux membres de l'AMICALE inscrits à l'activité BMX correctement assurés et équipés, car outre qu'il s'agit d'un espace privé, les bosses sont source de danger pour qui n'est pas encadré par un bon connaisseur de la pratique, mais chacun est invité à admirer les prouesses des spécialistes.

Utilisation. Ouverte en libre accès pour tous, (à l'exception du terrain BMX), sous la responsabilité des parents et autres adultes présents, elle doit être préservée de toute dégradation et dépôt de déchets.

Chacun doit s'y tenir paisiblement, correctement et amicalement envers les autres personnes présentes. Il est important que la mairie soit prévenue dès qu'une anomalie est constatée afin qu'elle puisse y remédier au plus vite.

La municipalité vous souhaite de bien profiter de ces aménagements.

Chiffrage

Nature et localisation des travaux : aménagement d'une aire de jeux avec espace forme, trappeur et cabane enfants en forêt communale, parcelle 18.

Coût des travaux TTC :	44 276.00 €
dont aménagements :	42 565.64 €
et autres travaux :	1 710.36 €

Subvention du Conseil général (23% des 15 000 Euros)	3 450 €
--	----------------

La commune de Saône remercie le Conseil général pour son aide financière et tous ceux qui ont participé à la réalisation de travaux, dans le cadre de ce programme.





quartier Du Hameau

Comme en 2009, nous avons cette année concentré nos efforts sur la réfection de la voirie de la rue du Hameau et de la rue des Campenottes.

Depuis sa construction, dans les années 70, cet ensemble n'avait pas été retouché. C'est maintenant chose faite.

Trottoirs en enrobé, normalisés, **enrobé** sur la chaussée, création de **places de stationnement**, installation de 23 **candélabres**, **enfouissement des lignes téléphoniques**, **plantation d'espaces verts** et d'arbustes, tel a été le programme de la commune.

Le visage de ce quartier s'en est trouvé modifié. Grâce à une météo favorable, les travaux se sont parfaitement déroulés et nous tenons à remercier les riverains pour leur patience et leur aide.

Profitant de ce programme, la réhabilitation des trottoirs situés côté impair de la rue de l'Etoile a été effectuée, ce qui aura pour objectif de faciliter le cheminement des enfants, des poussettes et des personnes âgées.

Cette politique voulue par l'ensemble du Conseil Municipal, se poursuivra l'an prochain ; il en va du ressort économique de nos entreprises ainsi que du confort et du cadre de vie de nos concitoyens.



Implantez-vous au cœur de Saône

Bâtiment Basse Consommation A+
> RESTE 600 m²



Commune de
SAÔNE

Pour tous renseignements, votre contact :
Alexandre Pralon - Tél. 03 81 41 85 32
E-mail : a.pralon@sedd25.fr



rue de la Poste

Les travaux d'aménagement du centre bourg concernant le prolongement de la rue de La Poste sont achevés. Les places de stationnement, les espaces verts sont livrés ainsi que le bas de la rue de la Croix de Mission réservée aux ayants droit et aux piétons. La sécurité s'en trouve améliorée, la vitesse largement réduite.

Profitant de ces travaux, nous avons également décidé de redessiner le haut de la rue jusqu'à l'embranchement avec la rue des Frères Maire. La voie a été redimensionnée, des trottoirs refaits aux normes en vigueur et les points lumineux remplacés. Le carrefour impasse du Chateau, rue de la Croix de Mission, rue des Frères Maire a été revu afin de casser la perspective et donc de **diminuer la vitesse des véhicules** qui descendent.

Nous sommes conscients que la sécurité est l'affaire de tous et la commune s'emploie et s'emploiera à ce que véhicules, piétons, cyclistes, partagent l'espace urbain en bonne intelligence.



en septembre, la maternelle respirait le neuf

L'année dernière une salle de classe avait été entièrement refaite. Cet été, des travaux importants de rénovation ont été réalisés par les employés communaux du service technique qui ont été sollicités pour repeindre une salle de classe, les couloirs d'entrée de deux classes, la salle de repos des petits.

Les sols ont également été nettoyés et cirés, les boiseries extérieures ont été traitées, et les façades repeintes.

Des meubles ont également été livrés pour remplacer vieilles armoires et étagères de la salle de motricité. L'ensemble est clair, gai et fonctionnel. Des motifs sur les meubles les égalaient.



Accès à l'électricité Mon mémo

Je déménage...

...J'emménage



ERDF - Électricité Réseau Distribution France - est une entreprise au service du public. ERDF assure la gestion, le développement, l'exploitation et la maintenance du réseau électrique.

ERDF garantit l'accès au réseau de distribution électrique à tous les utilisateurs et à tous les fournisseurs d'électricité, sans discrimination.

ERDF Région EST

www.erdfdistribution.fr

Le relevé des compteurs électriques

Le relevé de votre compteur électrique est nécessaire pour déterminer vos consommations réelles d'énergie. Un releveur passera régulièrement.

En cas d'absence, nous vous proposons de nous communiquer vos relevés, soit :

En appelant notre serveur vocal disponible **24 h / 24 et 7 jours sur 7** au **0 820 333 433** (0.118€ par minute)

ou

En nous retournant sous 48 heures la carte auto-relevé qui sera déposée

Nous vous rappelons que le distributeur ERDF doit pouvoir accéder, au moins une fois par an, à votre compteur électrique.

Le dépannage

Dans le cadre de ses missions, ERDF a mis en place un service « dépannages » qui est à votre disposition, **24 h / 24 et 7 jours sur 7** pour toute panne sur le réseau ou branchement.

Si le problème vient de votre installation intérieure, vous devrez faire appel à un électricien.

Pour connaître le n° de dépannage, consultez votre facture d'électricité, votre annuaire téléphonique ou encore notre site <http://www.erdfdistribution.fr>



Document non-contractuel
Mars 2010

40 ans de jumelage, ça se fête

Une délégation saônoise de 22 personnes emmenée par le maire, Alain Viennet, composée d'élus, de membres du comité de jumelage et de personnes invitées par leurs amis allemands, s'est rendue à HECKENDALHEIM en Sarre les 17, 18 et 19 septembre 2010, pour célébrer le 40^e anniversaire du jumelage entre les deux communes.

Fidèles à leur réputation, nos amis allemands nous ont réservé un accueil exceptionnel, sur la Dorfplatz, la place du village, autour d'un apéritif bien sympathique. Certains font connaissance, tandis que pour d'autres, ce sont de chaleureuses retrouvailles. Les nouveaux participants ne se doutaient pas de ce qui les attendait dans la ville jumelle de Heckendalheim. Le bourgmestre, Dominik STOLZ, qui avait placé cette rencontre sous le thème de la « Fête de l'amitié » avait mobilisé toutes les associations du village pour donner plus d'ampleur à ce week-end festif.

Quarante années de rencontre et de partage ! Initié en 1963, par le Général De Gaulle et le Chancelier Adenauer, lors de la signature du traité de l'Elysée pour le rapprochement entre les peuples, le jumelage liant les communes de Saône et de Heckendalheim est le témoignage éloquent, d'une fidélité profonde. Cette amitié franco-allemande s'est traduite par la **signature du serment du jumelage, le 21 novembre 1970**, par Monsieur Maurice MAIRE, maire de Saône et son homologue de Heckendalheim, le professeur Dr. Hubert ROHDE, ami du docteur LISCHKA à l'époque adjoint au maire de Saône, avec pour but de faire des échanges à tous les niveaux, et, de ce rapprochement, en faire une orientation vers l'intégration européenne.

La cérémonie officielle des 40 ans du jumelage Saône / Heckendalheim, ponctuée par une cascade de discours, s'est déroulée devant un public nombreux. Dans leurs discours respectifs, les deux maires Dominik STOLZ et Alain VIENNET, ont rappelé la solidité des liens, les valeurs de fraternité et de partage et souligné les valeurs fondatrices du jumelage qui avaient pour mission de rapprocher les peuples et de contribuer à la construction européenne.

La présidente du Comité de jumelage, Hélène ANNINO, a ouvert une réflexion sur l'avenir et a conclu en espérant que l'on puisse adopter la formule de Joseph ROVAN dans son ouvrage sur l'entente franco-allemande : « Deux peuples, un avenir commun ! »

Cette cérémonie était rehaussée par la présence de hautes autorités locales. Le Député de la Sarre Monsieur PAULUHN, le Maire de MANDLWACH (Président de la communauté de communes), Monsieur Herbert KESSLER et le Ministre de l'Intérieur et des Affaires européennes de la Sarre, Monsieur Stephan TOSCANI, ont également pris la parole à tour de rôle.

Lors de l'échange de cadeaux, la Ville de Heckendalheim a offert un tableau symbolisant le jumelage entre nos deux cités, sous forme d'une mosaïque, avec en toile de fond les deux églises respectives, et, en surimpression la maison des associations pour Heckendalheim et le bâtiment de la mairie de Saône. Alain VIENNET remit à son homologue une claque, gravée pour la circonstance.

Davantage de temps libre était proposé pour permettre les échanges dans les familles ou visiter les alentours. Une exposition permanente de photos relatait les différentes rencontres entre nos deux cités depuis 1970. Dans les rues du village d'autres expositions d'arts, de gommages, de peintures et de métiers d'arts manuels attiraient les visiteurs.

Dimanche, après un bon petit-déjeuner typique servi pour les invités et leurs familles d'accueil dans la maison du village, les scouts avaient invité les habitants du village à la messe pour célébrer leur journée annuelle, suivie d'une animation sur le parvis de l'église avec boissons et dégustations.

L'ancienne route du pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle, de Speyer à Metz, passe par Heckendalheim. Une petite documentation à l'église informe le public sur ce chemin dans la région.

Le dernier repas est pris en commun sur la place du village en présence de la fanfare « Freizeitkapelle Heidehof » qui a apporté une touche musicale.

En ce début d'après-midi, il y a un peu d'agitation sur la Dorfplatz. Le maire de Heckendalheim a voulu immortaliser cet événement avec la traditionnelle photo de groupe.

Mais avant de partir, figure au programme une pièce de théâtre intitulée « Querelle de frontière ». En fait, il s'agit d'une querelle de voisinage en 1612. Interprétée en dialecte d'Ensheim et de Heckendalheim, cette pièce de théâtre sera sous-titrée en français, sur un écran.

Le rideau est tombé, moment d'émotion, l'heure du départ approche. Il faut faire le tour de la place pour remercier nos amis pour l'accueil qu'ils nous ont réservé et toutes les personnes qui se sont impliquées pour rendre notre séjour agréable. Mais avant de monter dans les voitures, une dernière faveur, il faut accepter une copieuse assiette de pâtisseries.

En 2011, ce sera au tour des familles allemandes de faire le déplacement pour rendre visite à leurs amis saônois.

Souvenirs, amitié, convivialité, bonne humeur restent les images fortes de ce séjour apprécié par tous à Heckendalheim, avec une météo presque estivale.



seniors en vacances



Voyage « seniors en vacances » du 8 au 15 octobre à Vic-sur-Cère. En octobre, 23 personnes ont pu profiter d'un séjour dans le Cantal proposé par le CCAS en collaboration avec l'ANCV. Au Parc des Volcans d'Auvergne, découvrir le patrimoine, riche des hommes et de la nature, sous un soleil encore chaud et de magnifiques couleurs d'automne, fut un réel plaisir.

Dès la première matinée, Michel, notre guide auvergnat, nous a conduits à travers son village médiéval de Vic-sur-Cère, chargé d'histoire. Puis des visites, plus lointaines en car, accessibles à tous, ont alterné avec des moments de temps libre, afin que chacun puisse se reposer à sa guise.

Que reste-t-il de ce voyage à la fois culturel et convivial :

- Des panoramas nombreux, variés, des sites classés monuments historiques ou au patrimoine mondial par l'UNESCO (Conques).
- Des nombreux châteaux, églises romanes, parfois richement décorées.
- Des constructions à architecture typique à base de roche volcanique et toits de lauzes.
- Des saveurs de fromages : Cantal, Salers, fourme d'Ambert, bleu d'Auvergne, St Nectaire.
- Des plats auvergnats : tripoux, truffade...



Mais surtout un formidable moment de rencontre et d'échange entre Saônois au pays auvergnat.

A refaire !

Ce séjour a pu avoir lieu, malgré un nombre de participants réduit cette année, grâce à l'aide du CCAS qui a participé au coût des transferts :

Extrait du conseil municipal du 28 septembre 2010 :

Le C.C.A.S. organise en partenariat avec l'A.N.C.V. un voyage pour les seniors à VIC-SUR-CERE dans le Cantal, du 8 au 15 octobre 2010 auquel 22 personnes participeront.

Pour les personnes non imposables, l'A.N.C.V. prend en charge la moitié du prix du séjour et le C.C.A.S. devait prendre en charge la moitié du prix du transport.

Le coût important du transport ne pouvant être pris en charge dans sa globalité par les participants, et afin de maintenir ce premier projet il est proposé de combler le déficit avec le budget principal et de verser la somme de 1 800 € au C.C.A.S. Approuvé à l'unanimité.

Cette décision unanime du Conseil municipal a permis aux participants de régler une somme de 80 € pour les personnes imposables et 40 € pour les non imposables pour les frais de transport. Le coût du séjour proposé par l'ANCV s'élevait à 360 € pour les personnes imposables et 180 € pour les non imposables. La convention signée entre la commune et l'ANCV permet ainsi à tous de profiter d'une semaine de vacances.

En 2011, nous avons pour objectif de réitérer cette action, avec un nombre de participants supérieur, ce qui permettra de couvrir les frais de transferts.

échange scolaire

Les élèves de la classe chorale de 5^eC du collège "Entre deux velles" ont reçu leurs correspondants bulgares durant une semaine début octobre 2010.

Les élèves bulgares ont découvert notre région, en particulier Besançon, la saline d'Arc-et-Senans, le gouffre de Poudrey... ainsi que l'Alsace. Le groupe a été reçu par Monsieur le maire de Saône au cours d'une petite cérémonie à la mairie; une soirée "folklorique" organisée au collège a permis de découvrir quelques traditions bulgares. **Les élèves français partiront à leur tour à la découverte de la Bulgarie au mois de mai**, ce qui leur donnera l'occasion d'être les ambassadeurs de notre région.



en plein jour

Samedi 13 novembre 2010, l'Outo ouvrait ses portes aux artistes locaux qui désiraient mettre « En Plein Jour », leurs talents.

Diverses œuvres étaient exposées : vannerie, décoration d'intérieur, peinture sur toile, photos, peinture sur carrelage mural, diverses « fées » fabriquées avec des objets de récupération, patchwork et broderie.

Le public est venu à la rencontre de ces Saônois et, ensemble, ils ont échangé autour de leurs passions.

20^e raid Suisse-Paris

Depuis 20 ans, et sans interruption, toujours au mois d'août, un cortège des plus belles voitures d'époque sillonne la France. C'est le Raid SUISSE-PARIS qui, depuis 1991, relie Bâle en Suisse avec Paris. Chaque année, de nouvelles routes sont empruntées et, chaque année, les spectateurs peuvent admirer de très belles voitures venant de Suisse, Allemagne, Autriche, Grande-Bretagne, Italie, Pays Bas et même du Mexique.



Le Raid compte parmi les plus grandes manifestations de ce genre en Europe. Cette année, 52 marques différentes étaient représentées dont beaucoup n'existent plus depuis longtemps.

Sur la liste de départ, la plus ancienne était une anglaise : une Sunbeam 20/60 de 1925 suivie d'une Bugatti T43 de 1927. Ensuite, une Alvis Speed, Riley Ulster, BMW 328 et même une BSA Trewheeler (trois roues !) de 1934. Parmi les raretés, la rarissime Cisitalia de 1947. On a vu beaucoup de Ferrari, Bentley, Maserati, des Mercedes, des Porsche et plusieurs Rolls-Royce et Lagonda. Quand avez-vous vu pour la dernière fois une Plymouth américaine de 1934 ou une Cadillac Club Sedan de 1942 ? Et nous n'oublions pas les deux vaillantes 2 CV qui font partie de ce Gotha automobile.

Le raid se parcourt en catégories Vétérans, Tourisme et Sport. Il ne s'agit nullement d'une course, mais d'un rallye touristique. A leur arrivée, les participants auront couvert environ 900 km. Dans la catégorie Sport, deux voitures d'exception : une Chrysler Impérial Speedster de 1928 et la célèbre Alfa Roméo 6c 2500 SS Corsa de 1939. La voiture a gagné en son temps les Mille Milles italiennes.

Parti de Bâle en Suisse, le Raid a fait une halte à Saône, jeudi 26 août 2010, sur le parking de l'Espace du Marais. Une épreuve chronométrée avait lieu de 16h à 18h. Quelques Saônois et habitants du Plateau sont venus admirer ces automobiles dont certains conducteurs avaient endossé le costume d'époque. Toutes ces merveilles ont été photographiées à tout va pour le plus grand plaisir de ces chauffeurs sortis tout droit des revues et journaux d'antan.

La première étape se faisait à Dijon, pour se diriger ensuite vers Orléans et de là les pilotes ont regagné Paris. Cette année, on comptait 16 équipes féminines. La marque la plus présente au Raid était Jaguar.

Les participants du Raid apprécient chaque année l'accueil enthousiaste des spectateurs et amateurs de voitures anciennes rencontrés dans les villages de France, sur les petites routes qui font le charme de la France profonde.

Le prochain Raid Suisse-Paris aura lieu du 18 au 21 août 2011. Peut-être apercevrons-nous ces jolies voitures sur les routes de notre département !



périscolaire

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les activités "périscolaire" et "accueil de loisirs" sont reprises sous la houlette de la mairie.

Le temps périscolaire s'entend comme un temps avant l'école, le temps de la restauration de midi et un temps après l'école. Les horaires s'échelonnent de 7 h 30 le matin à 8 h 20, de 11 h 30 à 13 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

Un nouveau fonctionnement est en place depuis cette date : accueil du matin sur les 3 sites scolaires, gratuitement à partir de 7 h 30 ; une inscription à l'année qui n'est pas figée, les parents ont en effet toujours la possibilité, en respectant des délais, de modifier pour une journée les inscriptions prévues. Ce mode de fonctionnement, recentré sur le temps périscolaire, nous permet de mieux planifier le travail des animateurs et les activités proposées aux enfants.

L'accompagnement aux devoirs a repris depuis fin septembre, deux fois par semaine, les lundis et jeudis soir avec l'aide de bénévoles.

Contact : 03 81 56 77 43
saone-periscolaire@orange.fr

Les mercredis loisirs, dont le programme mensuel est annoncé par Info Saône et par affichette au centre de loisirs l'Outo, accueillent les enfants de 7 h 30 à 18 h 30. Les activités ont pour fil rouge le développement durable : une fois par mois, des ateliers sont proposés aux enfants inscrits au Musée des maisons Comtoises de Nancray. Un jardin a été installé devant l'Outo par les employés municipaux afin de permettre aux enfants la réalisation de leur jardin. De nombreux autres projets sont en gestation.

L'accueil de loisirs propose aux enfants des activités pendant la première semaine des vacances scolaires (à l'exception de Noël). Pour la semaine de Toussaint, les activités portaient sur la découverte ou la redécouverte du bois : balade en forêt avec Régis Renaude qui a montré aux enfants les différentes essences, après-midi à l'aire de loisirs accompagné par Monsieur Saintain de l'ONF, après-midi à la Citadelle...



L'art à l'Outo : mine de rien...



Mine de rien ... déjà quinze artistes professionnels ont pu présenter leurs œuvres depuis quatre ans que se déroulent les trilogies d'exposition de rentrée à la médiathèque.

Mine de rien ... quinze artistes donc quinze perceptions du monde fortement engagées, poétiques, partisans, sensibles ... de quoi fertiliser un terreau sur lequel chaque visiteur peut développer la richesse de son intériorité, garante de son indépendance par rapport aux pressions des puissants instruments de communication de masse.

Mine de rien ... le cadre modeste de la médiathèque de Saône pourrait laisser croire à des « petites » expositions. Pourtant sur ces quinze artistes, environ un tiers sont reconnus par les institutions culturelles d'envergure (musées français ou étrangers)... L'élite sans élitisme.

Mine de rien ... en introduisant cette année la chorégraphie et la photographie, la programmation élargit son territoire pour que la palette la plus large possible de pratiques soit représentée.

Mine de rien ... le cercle des visiteurs continue à s'élargir tout doucement. Sans renier l'ambition première qui a toujours été de faire venir à la culture un public qui ne se sent pas a priori concerné, la programmation de l'Outo favorise une diversité accrue des personnes qui se déplacent spécialement pour venir voir les œuvres (jeunes ou personnes plus mûres, de Saône, de villages environnants, de Besançon, voire d'autres départements ...)

Mine de rien ... en s'engageant dans cet effort, la commune remplit plusieurs de ses objectifs. Elle contribue à enrichir la qualité des services pour les habitants, au-delà des réponses qu'elle apporte aux besoins « élémentaires », et elle amplifie l'attractivité du village en faisant des propositions peu représentées dans les communes avoisinantes.

Mine de rien ... ce rien qui fait de nous des êtres humains, des êtres pensants : la culture.



Festifanfares 2010

Le week-end du 9 et 10 octobre, la commune de Gennes en partenariat avec les communes de Nancray et Saône, a organisé la première édition de Festifanfares. Un festival de musique qui a débuté le samedi soir à 20 h 30 par un concert à l'Espace du Marais où se sont produits la fanfare des Pompiers de Paris et la batterie Fanfare de Saône.

Le public venu nombreux a été enthousiasmé par la qualité du spectacle. En dernière partie, les deux groupes musicaux (**une centaine de musiciens**) se sont réunis pour offrir aux spectateurs un grand moment d'exception rempli de forte émotion.

Le dimanche en matinée, au même moment, la **Fanfare des Pompiers de Paris** s'est produite à Nancray, la **Batterie Fanfare de Saône** à Gennes et Saône a reçu une troisième formation « **Les Guiguis Brass-band** » de Montbéliard. Ce groupe composé de huit jeunes musiciens, a défilé dans les rues du village en jouant tantôt sur le pas de porte des commerçants, tantôt sous les fenêtres et les balcons de nos concitoyens. Une animation vivante, originale et de qualité qui a permis aux Saônois un petit aperçu des musiques de rues.

L'après-midi du dimanche, les trois formations, après avoir défilé dans les rues de Gennes, se sont retrouvées devant la salle des fêtes pour un nouveau spectacle clôturé par une parade, qui malgré une météo ensoleillée mais quoique glaciale, a ravi les spectateurs.

Cette première édition fut une belle réussite et un encouragement aux organisateurs pour **préparer un second Festifanfares qui aura lieu les 6 et 7 octobre 2012.**





Saône, votre commune > bulletin d'informations communales

Mairie : 26 rue de la Mairie - 25660 Saône - Tél. 03 81 55 71 31 - Fax 03 81 55 89 58 - www.saone.fr.st - Mail : mairie.saone@wanadoo.fr
 Secrétariat : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 15 h à 16 h 45 ; le samedi de 9 h à 11 h 45.

Directeur de la publication : Alain Viennet. **Responsable de la communication** : Nicole Filsjean.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : H. Annino, M. Billot, C. Bobillier, J-P Bonjour, M. Converset, P. Delcey, P. Di Benedetto, P. Ducros, M. Goguel, B. Hufschmitt, E. Juarez, P. Lantuejoul, G. Paris, D. Peyrard, P. Peyrard, A. Preux.

Conception, réalisation et impression : Imprimerie SIMON - 25290 Ornans - Tél. 03 81 62 20 96
 Imprimé sur papier 100% recyclé - Dépôt légal : décembre 2010 - Édité à 1550 exemplaires.

